



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & JEU PROVENCAL  
LIGUE ILE DE FRANCE  
**COMITE des YVELINES**



## **USMC Pétanque Les Clayes-Sous-Bois**

Affiliation FFPJP n° 078/77.0924

### **Compte Rendu Réunion N°5**

**Du Samedi 15/02/15 (10h00)**

### **Section Pétanque Les Clayes-Sous-Bois**

#### Ordre du jour :

- 1) Championnat des clubs 2015 (hommes et femmes)  
Participation, Liste de nos représentants, cautions etc...
- 2) 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France avant le 20 Mars 2015
- 3) Challenge mémoire du dimanche 8 Mars 2015  
Dernières mises au point.
- 4) Point sur renouvellement des licences et cartes de membres
- 5) Signatures compte bancaire de la section
- 6) Questions et informations diverses  
Rampe handicapés, mutations hors délais,  
Bénéfice Challenge des anciens, validation du tarif appliqué au bar depuis  
quelques temps etc....

#### Présents :

- Yannick Cuperlier
- Edith Charlet
- Eric Daunizeau
- Daniel Lévêque
- Etienne Marignier
- Gilbert Roumy
- Daniel Sébire (invité)
- Jean-Michel Gueret (invité)

#### Excusé :

- Jean-François Rivière

#### Absents :

- Cédric Dufrenoy
- Michel Liebgott
- Christian Courant

1) **Championnat des clubs 2015 (hommes et femmes)**  
**Participation, Liste de nos représentants, cautions etc...**

Le bureau décide de ne pas participer en 2015 au CDC féminin car le nombre de femmes est fortement réduit cette année.

En ce qui concerne le CDC (mixte) Eric est chargé de l'inscription d'une équipe avant le 28/02/2015 (date de réception au comité) accompagné du chèque de caution correspondant.

Actuellement circule au sein du club une liste des volontaires pour participer à cette compétition.

Le président est chargé de finaliser cette liste..

2) **1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France avant le 20 Mars 2015**

Yannick et Jean-Michel sont chargés de prendre contact avec le club de Guyancourt, de se mettre d'accord sur une date (avant le 20/03/2015) et d'établir la meilleure liste possible des joueurs chargés de représenter le club.

3) **Challenge mémoire du dimanche 8 Mars 2015**  
**Dernières mises au point.**

- Nous prendrons comme base de calcul de cette manifestation un nombre d'équipes approximatif de 50 soit une centaine de participants. Le bureau décide de revoir la stratégie du passé en commandant le strict nécessaire afin d'éviter les invendus (source de perte).
- Gilbert est chargé de l'approvisionnement de 70 ½ baguettes
- Une liste des appro est élaborée conjointement par l'ensemble des membres présents, sachant que nous ferons du « chaud » et du « froid ».
- A la demande d'Eric qui ne souhaite plus s'occuper systématiquement des courses, la majorité des approvisionnements sera effectuée par Etienne et Daniel le Vendredi 6 Mars 2015. Faute de pouvoirs bancaires, Etienne assurera l'avance des fonds.
- La plupart des membres du bureau seront présents pour assumer les principales tâches, cependant un appel aux bonnes volontés est toujours d'actualité !
- **Répartition des tâches :**  
Bar : Jean-François + Edith + Occasionnellement Daniel L et Jean-Pierre Breuvert  
Tickets: Etienne + Daniel L  
Table: Daniel S + Eric  
Barbecue : Alberto + Jean-Pierre Massias

4) **Point sur renouvellement des licences et cartes de membres**

A la date du 15 Février 2015, on dénombre 75 renouvellements de licences et 17 cartes de membres.

34 licenciés 2014 et 2 membres 2014 ne se sont toujours pas manifestés pour le renouvellement de celles-ci

Contrairement à l'affichage et à la diffusion qui a été faite en son temps, **une dernière demande sera adressée au comité des Yvelines le 02 Mars 2015.**

En attendant cette date, les demandes reçues depuis l'envoi du 03 Février sont en stand-by

## 5) Signatures compte bancaire de la section

Bientôt 9 mois que ce sujet revient sur le tapis ! **Il y en a assez !**

La section ne peut pas fonctionner correctement en l'absence d'une 2<sup>ème</sup> signature.

Etienne est chargé de remettre à Eric une copie de sa CNI

Eric prendra contact avec l'USMC et la Banque afin que la signature des pouvoirs puisse s'effectuer au retour d'Etienne à compter du 26/02/2015

## 6) Questions et informations diverses

**Rampe handicapés, mutations hors délais,**

**Bénéfice Challenge des anciens, validation du tarif appliqué au bar depuis quelques temps etc....**

- **Rampe Handicapé** : Mme Le Maire lors de la galette accompagnée de son adjoint au sport nous avait informés qu'elle prenait elle-même en charge ce problème. A ce jour, le dossier n'a pas évolué.
- **Mutation d'un retardataire** : Bien qu'il y ait des règles strictes imposées par nos instances fédérales, il semblerait que parfois ces règles ne s'appliquent pas à tous ! Un de nos anciens licenciés a pu bénéficier d'une dérogation pour partir dans un autre club plus de 30 jours après la date limite.
- **Concernant le bénéfice déclaré lors du challenge des anciens**, le trésorier adjoint n'a pas pu à ce jour éclaircir ce point avec Michel. Il semblerait néanmoins que la différence constatée provienne d'un stock d'invendus considérer comme perte par l'un et stock par l'autre.
- **Le tarif appliqué au bar** de 0.70 € concerne les boissons de + de 12 cl, les boissons de 12 cl et moins restent fixées à 0.50 €.
- Un courrier adressé par mail ou remis en « mains propres » sera adressé aux nombreux bénévoles qui ont participé aux manifestations diverses durant la période de Septembre 2013 à Décembre 2014.

**La séance est levée à 12h00**